



COÛTS & PAIEMENTS UNIK DANSE-ÉTUDES 2026-2027

ÉLÈVES SCOLARISÉS À THÉRÈSE-MARTIN (transport assuré au départ de Thérèse-Martin)

Coût = 3550\$ taxes incluses. Coût réel avec subvention PPP, sous réserve du maintien du dispositif par le PPP (à titre indicatif subvention 2025 : -300\$) = 3250\$ taxes incluses.

Se décompose comme suit (taxes incluses) :

1. Droits d'inscription : 459,90\$ (non remboursables).
 2. Frais administratifs et de dossier : 574,88\$ (non remboursables).
 3. Frais de transport (prix coutant) : 469,13\$.
 4. Frais de cours (locaux, honoraires professeurs et intervenants, matériel) : 2046,09\$, soit 11,12\$/cours.
- **Inclus:** pré-cours, cours, salles, transport.
 - **Exclus:** billet du spectacle de danse, tenues de danse, costumes spectacle de fin d'année, frais de compétition, autres activités.

ÉLÈVES SCOLARISÉS HORS SECTEUR (transport non disponible)

Coût = 3080,87\$ taxes incluses. Coût réel avec subvention PPP, sous réserve du maintien du dispositif par le PPP (à titre indicatif subvention 2025 : -300\$) = 2780,87\$ taxes incluses.

Se décompose comme suit (taxes incluses) :

1. Droits d'inscription : 459,90\$ (non remboursables).
 2. Frais administratifs et de dossier : 574,88\$ (non remboursables).
 3. Frais de cours (locaux, honoraires professeurs et intervenants, matériel) : 2046,09\$, soit 11,12\$/cours.
- **Inclus:** pré-cours, cours, salles, transport.
 - **Exclus:** billet du spectacle de danse, tenues de danse, costumes spectacle de fin d'année, frais de compétition, autres activités.

Ne constituent en aucun cas pas un motif de remboursement (hors transport) du montant total du programme :

- Le retrait de l'élève du programme par l'école en raison des notes académiques. Le solde total sera exigible au jour du retrait.
- Le renvoi temporaire ou définitif par l'école et ou par UNIK DANSE-ACADÉMIE pour des raisons disciplinaires. Le solde total sera exigible au jour du renvoi définitif.
- Le départ volontaire de l'élève pour convenance personnelle. Le solde total sera exigible au jour du départ.

Seuls les cas de force majeure, sur justificatifs, seront étudiés.

Conditions de paiement :

En 1 versement :

- Versement au plus tard le 15 juillet 2026 : 3550\$

Versements en paiement égaux (11 mois) :

- 1er versement au plus tard : le 15 juillet 2026
- Dernier versement au plus tard : le 15 mai 2027

Inscription en ligne :

- <https://unikdanse.proinscription.com/inscription>
- www.unikdanse.com